

Projet KISSimap.ch

Suivi des versions de KISSimap.ch

La nouvelle plateforme Simap sera mise en service le 1^{er} juillet 2024, après quoi l'étendue initiale des fonctions sera progressivement élargie. Le tableau ci-dessous présente les extensions et dates d'introduction prévues.

Cette liste est provisoire et susceptible de changer dans le cadre de la planification détaillée. Tout changement fera l'objet d'une communication aux services d'achat.

Unité de réalisation 1 (UR1)	Étendue
Version 1.1 1 ^{er} juillet 2024	<p>La version 1.1 présente en principe les mêmes fonctions que la plateforme actuelle. Voici les fonctions disponibles en plus:</p> <ul style="list-style-type: none">• assistant pour la procédure sélective;• gestionnaire de projet: récapitulatif de toutes les publications d'un marché dans un projet. <p>Les fonctions suivantes de la plateforme actuelle ne figureront pas encore dans la version 1.1. Elles seront réalisées dans les versions 1.2 et 1.3:</p> <ul style="list-style-type: none">• établissement de statistiques;• dépôt de modèles de publication;• reproduction de publications;• gestion des délais de publication des feuilles officielles cantonales;• archivage des projets d'acquisition.

Version 1.2 3 ^e trimestre 2024	<p>Voici les fonctions qui seront réalisées dans la version 1.2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • soumission électronique des offres (voir point 1 plus bas); • assistant pour la procédure sur invitation (voir point 2 plus bas); • assistant pour les demandes RFI; • établissement de statistiques; • dépôt de documents dans le profil du soumissionnaire (voir point 3 plus bas); • assistant pour les communautés de soumissionnaires (voir point 4 plus bas); • collaboration d'externes à des projets d'acquisition: restriction de leur accès aux projets auxquels ils collaborent; • dépôt de modèles de publication; • reproduction de publications; • exportation de la vue détaillée d'une publication comme PDF; • gestion des délais de publication des feuilles officielles cantonales; • annulation de publications après le délai de rédaction (par le centre de compétence ou l'administrateur de système); • liste d'exportation de tous les utilisateurs (administrateur de système) et liste d'exportation de tous les utilisateurs par centre de compétence (administrateur de centre de compétences).
Version 1.3 4 ^e trimestre 2024	<p>Voici les fonctions qui seront réalisées dans la version 1.3:</p> <ul style="list-style-type: none"> • archivage des projets d'acquisition; • téléchargement groupé de tous les documents d'un projet dans un fichier ZIP.
Version 1.4 1 ^{er} trimestre 2025	<p>Les fonctions ci-après seront réalisées dans la version 1.4:</p> <ul style="list-style-type: none"> • désactivation de profils d'utilisateurs; • motivation de l'adjudication, avec visibilité limitée; • genre de marché combiné; • forum des questions et réponses (Q&R): téléchargement en PDF pour les services d'achat; • forum des questions et réponses (Q&R): téléchargement en PDF pour les soumissionnaires; • nouveau champ de saisie «CPC prov.» pour les services, fournitures et travaux de construction; • mise à jour des données d'entreprise selon l'IDE/le DUNS.
UR2	Étendue
En 2025	<p>Voici les fonctions et éléments prévus dans l'UR2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation de l'adaptateur SEDEX; • organisation de ventes aux enchères; • gestion de forum/communauté.
UR3 et UR4	Étendue
En 2026	Encore à déterminer

1. Soumission électronique des offres

Avec la soumission électronique des offres, la plateforme simap.ch offre une forme de remise additionnelle. Les services d'achat sont libres de l'utiliser ou non. Ils peuvent aussi laisser le choix de la forme de remise aux soumissionnaires. Des **formes mixtes** sont également possibles, par exemple la soumission des documents de l'offre **par voie électronique** et la soumission de la feuille de signatures **par la poste**.

L'important est que chaque service d'achat précise, dans ses documents d'appel d'offres, la forme de remise voulue.

Les services d'achat doivent attendre l'ouverture des offres pour pouvoir accéder aux offres des soumissionnaires.

Les soumissionnaires peuvent munir leurs offres de signatures électroniques. Pour chaque fichier PDF soumis, la nouvelle plateforme vérifie la présence de telles signatures électroniques ainsi que si elles sont qualifiées (SEQ) et valables selon les prescriptions de la SCSE. simap.ch utilise pour cela le système www.validator.ch. Le résultat de l'examen s'affiche et la suite à donner revient aux services d'achat. Il n'y a, de la part du système, aucune restriction du traitement ultérieur de l'offre. La gestion des signatures manquantes ou non valables incombe aux services d'achat.

2. Assistant pour la procédure sur invitation

La saisie de publications dans une procédure sur invitation est analogue à la saisie dans une procédure ouverte, à cette différence près que les publications ne sont pas affichées publiquement et ne sont visibles que pour les soumissionnaires invités (exception: le service d'achat peut rendre la publication d'adjudication visible pour tout le monde).

3. Dépôt de documents dans le profil du soumissionnaire

Le soumissionnaire peut déposer les documents de son choix sur la plateforme, par exemple:

- extrait du registre des poursuites et faillites;
- extrait du registre du commerce;
- déclaration volontaire;
- informations sur son entreprise.

Il relève de la responsabilité du soumissionnaire de garder ces documents à jour. La plateforme n'indique pas s'ils sont valables ou échus – cette vérification incombe aux services d'achat, lors de l'analyse des offres.

4. Assistant pour les communautés de soumissionnaires

Plusieurs soumissionnaires peuvent se regrouper en communauté sur la plateforme, capable ensuite de manifester son intérêt pour des appels d'offres et de se poser en soumissionnaire individuel vis-à-vis des services d'achat.

Chaque soumissionnaire d'une telle communauté peut participer au forum de questions-réponses.